



**CTOS**

**NOUVELLE  
CALÉDONIE**

## **RAPPORT ANNUEL 2023**

---

**COMITÉ TERRITORIAL  
OLYMPIQUE ET SPORTIF  
DE NOUVELLE-CALÉDONIE**

---





# Sommaire

## RAPPORT D'ACTIVITÉS

### **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

<b>I</b>	VIE ASSOCIATIVE .....	<b>4</b>
<b>II</b>	RELATIONS AVEC LES MEMBRES .....	<b>5</b>
<b>III</b>	RELATIONS INSTITUTIONNELLES .....	<b>7</b>
<b>IV</b>	FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION .....	<b>9</b>
<b>V</b>	ACTIVITES LIÉES AU PLAN SPORT ET TERRITOIRE (PST)	
	SPORT & ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ .....	<b>11</b>
	SPORT & PROFESSIONNALISATION .....	<b>13</b>
	SPORT & SANTÉ ET BIEN-ÊTRE .....	<b>15</b>
	SPORT & POLITIQUES PUBLIQUES ET HAUT NIVEAU .....	<b>15</b>
<b>VI</b>	JEUX DU PACIFIQUE SALOMON 2023 .....	<b>17</b>
<b>VII</b>	COMMUNICATION, PUBLICATIONS & ÉVÈNEMENTIELS.....	<b>18</b>
<b>VIII</b>	GESTION DE DISCIPLINES .....	<b>18</b>

## RAPPORT FINANCIER

### **RAPPORT FINANCIER 2023 DU TRÉSORIER**

<b>I</b>	RÉSULTATS DE L'EXERCICE .....	<b>20</b>
<b>II</b>	LES AFFECTATIONS ET LES FONDS ASSOCIATIFS .....	<b>21</b>

## QUI SOMMES NOUS

<b>RÔLE ET MISSIONS DU CTOS DE NOUVELLE-CALÉDONIE .....</b>	<b>23</b>
---	-----------

# RAPPORT D'ACTIVITÉS



# Rapport d'activités 2023 du Secrétaire Général

## I VIE ASSOCIATIVE

### Réunions de bureau exécutif (BE)

5 réunions les 16/03, 25/05, 4/07, 31/08 et 17/10/2023.

À noter que toutes les réunions du bureau exécutif sont élargies aux autres membres du CA qui souhaitent y participer.

### Réunions du Conseil d'Administration (CA)

9 réunions les 26/01, 2/03, 4/04, 4/05, 15/06, 20/07, 21/09, 7/11 et 12/12/2023.

D'autres réunions de CA, moins formelles, ont été organisées sur des thématiques spécifiques.

### Démissions, cooptations au sein du BE et du CA

Au cours du dernier trimestre 2023, le conseil d'administration du CTOS a enregistré la démission de 2 de ses membres, la secrétaire générale Anne PERRIER et le vice-président en charge des politiques publiques et du haut-niveau, pour raisons personnelles et professionnelles. Le Président et les membres du CA souhaitent les remercier vivement pour leur investissement au sein du bureau exécutif. Sur proposition du Président, le CA a coopté 3 nouveaux membres pour la fin de la mandature : Mmes Stéphanie RAVEL et Charlotte HAGNERE et M. Marion ROUMAGNE.

M. Eric FIGUERES, précédemment SGA, a remplacé Mme Anne PERRIER au poste de secrétaire général et M. Marion ROUMAGNE a remplacé M. Nicolas VIGNOLES au poste de vice-président en charge des politiques publiques et du haut-niveau.



### AG du 15 avril 2023

Cette AG s'est déroulée dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Nouméa. Outre les présentations et votes statutaires, elle a permis de mettre à l'honneur des arbitres de niveau international. Les débats s'y sont déroulés dans un climat serein.

### Annulation du colloque programmé le 30 septembre 2023

En partenariat avec le gouvernement, le CA du CTOS avait souhaité organiser un colloque réunissant les Présidents des ligues, comités régionaux et fédération autour de thématiques liées au financement du sport. Le plan de charge des équipes de la DJSNC et du CTOS, à l'approche notamment des Jeux du Pacifique, n'a pas permis la tenue de ce colloque.

### AG du 16 mai 2020 et recours lié

À la suite de l'AG électorale du 16 mai 2020, M. Paul POANIEWA, après avoir contesté les élections par voie de presse, a assigné à jour fixe le CTOS et M. Christophe DABIN devant le tribunal de première instance de Nouméa. Par son jugement rendu le 28 septembre 2020, le tribunal a

débouté M. Paul POANIEWA de l'ensemble de ses demandes et l'a condamné à verser 120.000 F au CTOS et 120.000 F à M. Christophe DABIN au titre de l'article 700 du code de procédure civile.

M. Paul POANIEWA a fait appel de cette décision au début du mois de février 2021 et l'audience de la Cour d'Appel s'est tenue le 11 avril 2022. La cour d'appel, dans un délibéré rendu très tardivement le 3 octobre 2022, a confirmé la décision en toutes ses dispositions, y ajoutant une condamnation de M. Paul POANIEWA à payer au CTOS et à M. Christophe DABIN la somme à chacun de 200.000 F sur le fondement de l'article 700 du code de procédure civile. Ces sommes dues ont été recouvrées au cours du dernier trimestre 2023.

M. Paul POANIEWA s'est pourvu en cassation au mois de janvier 2023 pour attaquer la décision de la Cour d'Appel de Nouméa. Il a été déchu de son pourvoi le 29 février 2024 par la Cour de cassation pour ne pas avoir produit de mémoire ampliatif dans le délai légal.

Cette dernière ordonnance de la Cour de cassation met donc un terme à ces procédures qui ont coûté beaucoup d'énergie aux élus et permanents du CTOS et ont été un frein à l'unité du mouvement sportif nécessaire pour affronter les différents défis auxquels il est confronté.

## II RELATIONS AVEC LES MEMBRES

### Info ligues - newsletter

Afin de renforcer la communication envers nos membres et rendre compte de nos activités, nous avons adressé un courrier d'informations et deux newsletters aux ligues, comités et fédération en août et décembre 2023.

### Soutien dans la gestion associative

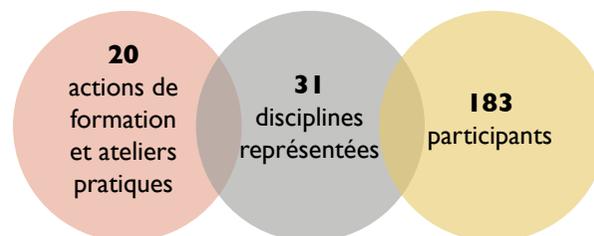
C'est un objectif fort de la mandature et ce secteur a été renforcé pour répondre aux besoins. L'équipe du CTOS est intervenue en soutien aux bénévoles et à leurs structures notamment sur les sujets suivants :

- Contrat de professionnalisation (proposition d'exemple de contrat écrit CDD)
- Orientation des ligues et associations vers les possibilités de subventions et financements proposées sur le territoire
- Intervention sur deux modules proposés dans le cadre des « Ailes du Sport » (projet associatif et gestion associative)
- Accompagnement individualisé : statuts (création, révision, remise en activité d'une ligue dissoute, création de deux ligues sportives, interprétation des statuts), préparation et tenue d'assemblées générales (ordinaires, extraordinaires, électives), gestion financière, couverture assurance, relations avec les fédérations françaises sont les thèmes récurrents de nos interventions.
- Avec la dissolution du CPOSS, les clubs sportifs de la province sud et les comités provinciaux se sont tournés vers le CTOS pour assurer cet accompagnement.

**“ Accompagnement de 12 ligues et 22 clubs (Province Sud) ”**

### Ateliers pratiques, soirées thématiques et formations des bénévoles

Le CTOS a proposé aux acteurs du sport, de février à novembre 2023, une série de rendez-vous de formations et d'ateliers pratiques sur les thématiques de la vie associative, de la communication, de la prévention, du sport-santé et de la performance sportive.



### Participation aux assemblées générales (AG)

Dans la mesure des disponibilités des membres du conseil d'administration, le CTOS essaye de participer aux AG de ses membres **lorsqu'il y est invité.**

### Mutualisation et services aux membres

#### • Avances de trésorerie :

Le CTOS ne doit pas consentir d'avances de trésorerie. Il le fait dans des cas exceptionnels pour pallier le versement tardif d'une subvention qui met en péril la réalisation d'une action importante pour la discipline. En 2023, une seule ligue a été concernée par une avance et elle a remboursé les sommes dues dans les délais impartis.

#### • Gestion de la Maison du Sport Roger Kaddour :

Le CTOS assure la gestion du bâtiment appartenant à la Nouvelle-Calédonie et la mise à disposition des salles de réunions.

À noter que depuis le début de l'année 2024, l'emplacement de la grande bâche sur la façade de la maison du sport Roger Kaddour est loué et permettra de réduire les frais annuels supportés par les disciplines ayant un local.

#### • Mise à disposition de la flotte de véhicules et matériels divers :

Dix-neuf disciplines (14 en 2022) ont bénéficié de minibus (ou d'un autre véhicule du CTOS) mis gracieusement à la disposition des ligues, comités et fédération. 305 jours d'utilisation ont été comptabilisés (187 en 2022). La flotte des minibus à disposition des ligues, comités et fédération est passée à trois en septembre grâce à un mécénat conclu avec la société Gladius (Toyota). Un minibus Toyota Hiace 15 places basé au CISE va compléter cette flotte de véhicules mis à disposition. Une participation forfaitaire aux frais est dorénavant sollicitée auprès des utilisateurs.



#### • Rappel des conventions commerciales avec Aircal et Air France :

Le poste « transport » impactant considérablement les budgets des clubs, comités, ligues et fédération, des conventions commerciales signées par le CTOS permettent au mouvement sportif de bénéficier d'avantages tarifaires et pratiques. Des fiches pratiques ont été éditées à destination des ligues, comités et fédération.

- **Partenariat Aircalin :**

La convention de partenariat avec Aircalin a permis d'offrir au mouvement sportif des conditions tarifaires avantageuses avec certaines contraintes de réservation. Une fiche pratique a été éditée à destination des ligues, comités et fédération. La convention est en cours de renégociation pour notamment permettre d'assouplir les délais de paiement et d'émission des billets.

Une dotation en billets pour les ligues, comités et fédération a été faite à travers le concours photos #aircalindonnedesalesanoscagous qui permettait de valoriser le partenaire. La répartition des billets était prévue pour doter à parts égales les disciplines inscrites aux Jeux du Pacifique et les autres disciplines. Les lauréats ont été le karaté, l'athlétisme, l'haltérophilie, le sport adapté-handisport, le handball, le tennis de table, le football, le rugby.



- **Gestion du dispositif de congés sportifs :**

Le CTOS gère ce dispositif pour le compte de la Nouvelle-Calédonie pour les travailleurs indépendants et les salariés du secteur privé. En 2023, on recense 89 bénéficiaires : 45 sportifs, 20 bénévoles, 12 entraîneurs et 12 officiels techniques. Ces bénéficiaires sont licenciés dans 23 disciplines différentes.

- **Gestion des volontaires au service civique :**

Les années précédentes, le CTOS avait obtenu un agrément « parapluie » auprès de l'Agence du service civique pour en faire bénéficier les ligues, comités et fédération. Les lourdeurs administratives au niveau des services du Haussariat n'ont permis au CTOS d'obtenir cet agrément que très tardivement en 2023 et avec un nombre très limité de postes. Face à cette situation, le CTOS ne poursuivra pas cette gestion de volontaires au service civique.

- **Médiation :**

Le CTOS réaffirme sa volonté de promouvoir un dialogue constructif et une résolution des différends de manière consensuelle. À ce titre, il propose un accompagnement par deux médiateurs qui peuvent être sollicités en cas de conflits ou de difficultés de dialogue.

### **Demandes d'accompagnement et de médiation**

En 2023, le CTOS a reçu trois demandes d'accompagnement dans la résolution à l'amiable de différends. Dans chaque cas, Sylvaine DURAND (médiatrice diplômée d'un DU prévention et règlement des différends) a échangé avec la personne demandeuse lors d'un entretien individuel et confidentiel ; entretien qui permet à cette personne de s'exprimer sur la situation conflictuelle et de connaître le cadre, les conditions et le déroulement d'une médiation.

Pour chaque situation, la personne, qui n'a pas initié la demande de médiation, a choisi de ne pas participer à ce processus. Cette absence d'accord mutuel a mis fin à toute tentative de résolution du différend par le biais de la médiation.

### **Échanges avec Marie-Claire BELLEAU**

Les membres du Conseil d'administration, de la commission des Jeux du Pacifique et les salariés du CTOS ont participé en juin 2023 à une réunion d'échanges avec Marie-Claire BELLEAU lors de son séjour en Nouvelle-Calédonie. Professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval du Québec et médiatrice depuis plus de vingt ans, elle intervient, entre autres, pour le compte du Centre de règlement des différends sportifs du Canada. Le Centre a pour rôle de fournir à la communauté sportive des outils et des conseils afin de permettre de régler rapidement et de façon informelle les différends mineurs.

### III RELATIONS INSTITUTIONNELLES

L'équipe du CTOS entretient des relations privilégiées avec les institutions.

#### AU NIVEAU LOCAL

##### • État :

La visite du Président de la République en Nouvelle-Calédonie au mois de juillet 2023 et l'organisation d'une séquence sport à 365 jours des JO de Paris 2024 ont permis une mise en valeur de nos athlètes olympiques et paralympiques et des Cagous préparant les Jeux du Pacifique, mais également du mouvement sportif calédonien dans sa globalité. Le travail de coordination réalisé a été souligné par le Haussariat qui a chaleureusement remercié le CTOS. Néanmoins, les relations se sont parfois un peu crispées avec certains services de l'État, notamment sur des dossiers comme l'agrément Service civique, le manque de coordination sur l'attribution des médailles JSVA destinées aux bénévoles. Cependant, la campagne ANS a pu se faire dans des délais beaucoup plus conformes aux attentes du mouvement sportif et nous ne pouvons que remercier le délégué territorial de l'ANS et toutes les parties prenantes pour le respect du calendrier.

##### • Nouvelle-Calédonie :

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie reste le principal interlocuteur du CTOS et des ligues, comités et fédération. Les échanges avec le Directeur de la DJSNC, Grégory ARMIEN, et ses collaborateurs sont hebdomadaires, voire quotidiens, sur certaines périodes et un vrai travail collaboratif est mené.

Les relations avec M. Mickaël FORREST, membre du gouvernement en charge des sports et son cabinet, sont également régulières.

Messieurs FORREST et ARMIEN ont accompagné la délégation aux derniers Jeux du Pacifique pour représenter le gouvernement lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux et participer à la réunion des Ministres des Sports de la région qui a précédé.

Nous sommes également en relation avec d'autres secteurs et services sur différents dossiers (DAJ, DASS, DAM, DAPM, DENC, DFPC, DBAF, DPJEJ, DSCGR, VR).

##### • Parlementaires :

Le député Nicolas METZDORF a sollicité le CTOS pour connaître les besoins du mouvement sportif calédonien et les dossiers qu'il pouvait contribuer à faire avancer. Depuis, il a rencontré notamment le Directeur de l'ANS, M. Frédéric SANNAUR et la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Madame Amélie OUDEA-CASTERA, à plusieurs reprises et un suivi régulier des dossiers est fait avec ses attachés parlementaires.

##### • Provinces :

Les échanges sont réguliers avec les Directions des sports, voire les exécutifs des trois provinces. Elles ont toutes trois participé au financement du fonctionnement du CISE en 2023 et ont apporté une contribution financière au déplacement aux Jeux du Pacifique SOL2023. L'initiative de mise en valeur des athlètes médaillés aux Jeux du Pacifique, prise par Madame Sonia BACKES, Présidente de l'assemblée de la province Sud, est à saluer et le CTOS s'est fait le porte-parole des athlètes pour la remercier.

##### • Communes :

Le CTOS entretient des contacts avec les élus en charge du sport et avec leurs services des sports. Ces relations sont plus régulières avec les communes labellisées « Terre de Jeux 2024 » et centres de préparation aux Jeux de 2024.

##### • Conférences ANS :

À la suite de la démission de Madame Pascale BASTIEN-THIRY de la Présidence de la Conférence Régionale du Sport, Christophe DABIN a assuré la présidence par intérim pendant quelques semaines, ce qui lui a permis de lancer les travaux de cette conférence et notamment d'engager le travail de diagnostic.

##### • Autres établissements ou organismes partenaires :

###### ✓ CAFAT – Lancement du PASS SPORTS CAFAT

Le lancement et le suivi du dispositif Pass Sports CAFAT (voir « activités liées au POST 2022-2025 ») a impliqué une multiplication des relations avec la CAFAT et sa branche Prestations Familiales.



###### ✓ MEDEF

La volonté commune de collaborer en faveur du soutien du développement des activités physiques et sportives, de la promotion du sport en entreprise et du renforcement de l'accompagnement des sportifs de haut niveau, a malheureusement été contrariée par un plan de charge trop important des 2 entités. La poursuite des travaux entrepris doit rester un objectif.

###### ✓ FSH – Lancement de l'opération « Du sport dans mon quartier »

Le partenariat avec le FSH pour la mise en place de cette

opération « Du sport dans mon quartier » se poursuit. Les travaux d'aménagements des 2 salles ont été lancés tardivement en raison de contraintes administratives, mais le projet va aboutir très rapidement avec l'ouverture des salles et la mise en route des activités destinées aux publics des 2 quartiers. Ce projet ciblé sur 4 disciplines doit s'inscrire dans la durée.

## AU NIVEAU NATIONAL

### • CNOSE :

Le CTOS a eu le plaisir d'accueillir en Nouvelle-Calédonie, Madame Brigitte HENRIQUES, Présidente du CNOSE au mois d'avril. Sa démission quelques semaines après ne nous a pas permis un plein suivi des différents engagements pris. Néanmoins, ses collaborateurs également présents ont pris le relais au moins sur le sujet des relations internationales et des collaborations avec l'ONOC.



La visite très prochaine de M. Gilles ERB, co-Président de la commission des territoires du CNOSE et par ailleurs Président de la FF de tennis de table, va permettre de sensibiliser in situ à nos problématiques et de nouveau de resserrer les liens avec le CNOSE.

Le Président du CTOS est membre de la commission des territoires du CNOSE et participe régulièrement aux réunions de ladite commission en vidéoconférence.

Le déplacement du Président au séminaire des Territoires organisé mi-octobre lui a permis de participer aux travaux et d'échanger avec ses homologues des autres CROS-CDOS-CTOS et particulièrement avec ceux des territoires ultramarins.

### • INSEP :

M. Yan BOUVERNE a été envoyé en mission à l'INSEP en avril pour entretenir la dynamique de la convention liant la Nouvelle-Calédonie, l'INSEP et le CTOS. Une mission avec la venue de Vincent Le CROLLER et Eric LABOUCHE a été menée lors des Jeux du Pacifique pour le suivi de nos entraîneurs de sélection. Un programme de formations devrait être proposé par l'INSEP, la DJSNC et le CTOS à destination des entraîneurs de sélection et managers.

## AU NIVEAU RÉGIONAL

### • Conseil des Jeux du Pacifique :

Les relations avec le conseil des Jeux du Pacifique restent très régulières, surtout dans la période précédant les Jeux du Pacifique. C'est à cette occasion que s'est tenue l'AG du Conseil des Jeux à laquelle nous avons participé tout comme Diane BUI-DUYET qui siège au bureau exécutif de l'instance en tant que vice-présidence.

Les contacts avec les différents comités organisateurs sont également très réguliers afin de préparer les différentes échéances au programme jusqu'à Tahiti 2027.

### • ONOC :

Le Président Christophe DABIN a participé à l'AG de l'ONOC qui s'est déroulée à Brisbane en avril 2023. Il était accompagné de Diane BUI DUYET, sur place pour une réunion de l'executive board du Conseil des Jeux, ainsi que de la responsable des relations internationales

du CNOSE et du chef de cabinet de la Présidente du CNOSE. Cette dernière devait participer à cette AG mais a dû retarder de 48h son déplacement. Elle a néanmoins pu rencontrer à Brisbane le Président de l'ONOC et le Président du Comité olympique australien avec qui elle a signé un M.O.U. (« *Memorandum of understanding* »).

### • CONVENTION PAYS FRANCOPHONES :

Dans le cadre de notre convention signée en 2019 à Samoa, nous continuons nos échanges avec les exécutifs des Comités Olympiques des pays francophones. Les Jeux de SOL2023 ont été l'occasion de mettre en place des stratégies communes et de conforter notre solidarité et nos relations.



## IV FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION

### CTOS - Maison du Sport

#### • Comité de gestion de la Maison du Sport :

Le CTOS assure la gestion du bâtiment et les différents occupants participent aux frais de fonctionnement au prorata des surfaces qu'ils occupent. Le CTOS s'attache à réduire les frais supportés par les occupants malgré les tarifs d'électricité notamment qui augmentent et les aléas d'un bâtiment qui a une trentaine d'années.

### CTOS - CISE

Comme discuté lors des précédentes AG, la continuité des activités du CISE reste une préoccupation majeure des administrateurs du CTOS. Le projet de reprise de la gestion du CISE par un GIP tarde à voir le jour, les provinces Nord et Iles Loyauté n'y adhérant pas. En attendant, les collectivités et principalement la Nouvelle-Calédonie devaient verser au CTOS des subventions pour permettre d'équilibrer le budget de fonctionnement de la structure. Cela a été le cas en 2022 mais en 2023, la Nouvelle-Calédonie n'a versé que 20 MF des 25 MF prévus, remettant en cause la continuité de l'activité de la structure.

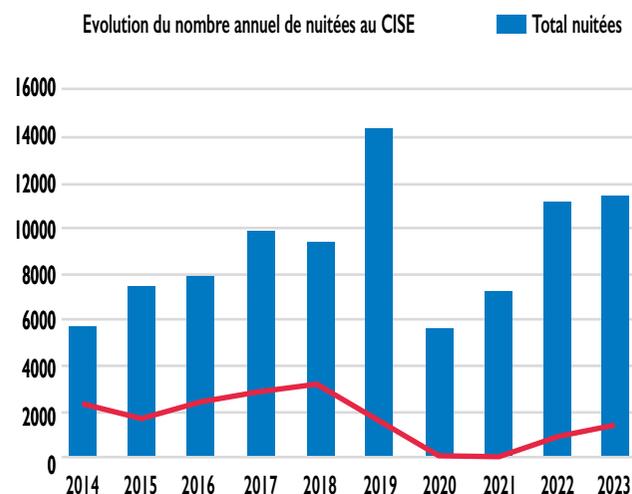
Des garanties ont été données au niveau budgétaire pour 2024 puisque les 25 MF ont été inscrits au Budget Primitif de la Nouvelle-Calédonie et qu'un complément représentant les pertes d'exploitation 2023 et éventuellement le coût de création d'un poste de directeur pourrait être inscrit au BS2024.

### Les activités du CISE

#### • Les activités d'hébergement et de séjour :

Après 2 années perturbées par la crise sanitaire, le CISE avait retrouvé en 2022 une activité plus conforme en termes de séjours avec un taux d'occupation de 34% (contre 22% en 2021). Ce niveau d'activités a été confirmé

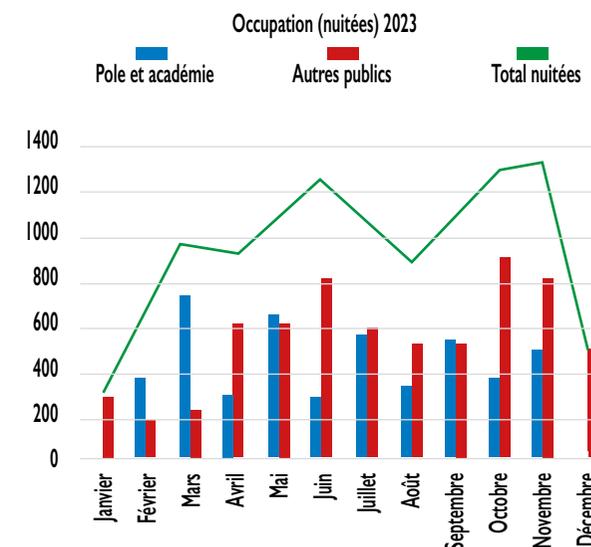
en 2023 avec des chiffres légèrement supérieurs : 11.469 nuitées comptabilisées pour un taux d'occupation de 35%. Les activités compétitives et le retour de sportifs extérieurs au territoire pour des compétitions internationales ont permis d'assurer un taux de remplissage plus régulier avec un pic habituel d'activités sur octobre (43%) et novembre (44%).



#### • L'hébergement des structures d'accès au haut niveau :

Au niveau des structures en résidence, le pôle handball, le pôle karaté et l'académie de football permettent d'assurer une stabilité de fonctionnement durant toute l'année scolaire avec un effectif global de 38 résidents. Ces structures totalisent 41% des nuitées annuelles. Le CISE leur assure des conditions propices pour la

préparation et l'épanouissement de ces jeunes sportifs qui pour certains intègrent, dans la continuité, des structures de haut niveau en métropole.



#### • Les activités de formation :

Les activités de formation ne manquent pas au CISE, qu'elles soient menées par les ligues, comités et fédération ou par le CTOS. En termes de formations professionnelles, notre organisme de formation a clôturé en mai 2023 une nouvelle formation au BPJEPS Activités de la Forme Haltérophilie Musculation orientée sur la préparation physique. Le CISE a accueilli la plupart des formations destinées aux bénévoles (PSCI, gestion associative, ...) initiées par le CTOS et a proposé des modules de formation continue à destination des entraîneurs.

### • Les activités d'expertise et de soutien à la performance :

Les offres de services à la Performance ont été développées et largement utilisées aussi bien par les structures d'entraînement que par les collectifs «Équipe de Nouvelle-Calédonie» dans le cadre de la préparation des Jeux du Pacifique. Un réseau d'experts a été mis en place pour répondre aux attentes de nos utilisateurs.



### La maintenance et l'amélioration des installations

Après 3 années durant lesquelles les investissements et travaux de maintenance ont été limités, des travaux de maintenance (peinture, étanchéité, ...) se sont avérés nécessaires pour maintenir une qualité d'accueil de nos usagers et notamment de nos résidents.



### Ressources Humaines

Les effectifs s'établissent comme suit :

- 6,5 ETP affectés au siège (Maison du Sport Roger Kaddour)
- 6,5 ETP affectés au CISE
- 0,20 ETP affecté au comité de gestion

Outre les agents du CTOS et du CISE, le CTOS a recours à des formateurs contractuels ou travailleurs indépendants, et à 2 salariés du GESLS à mi-temps (Anna pour le dispositif Pass Sports CAFAT et Olivia pour la prévention et lutte contre les violences sexuelles dans le sport).

### Service civique

Le retard dans le renouvellement de l'agrément SC pour 2023 par les services du Haussariat nous a mis en difficulté. Les recrutements n'ont, de plus, pas été judicieux et la gestion de ces volontaires au service civique et des jeunes qu'ils encadrent s'est avérée difficile pour l'équipe du CISE. L'agrément ne sera pas renouvelé et le CISE sollicite un organisme tiers pour le recrutement des jeunes volontaires qui encadrent les jeunes des structures d'accès au haut-niveau, notamment en termes de soutien au travail scolaire.

## V ACTIVITÉS LIÉES AU PLAN OLYMPIQUE ET SPORTIF TERRITORIAL (POST 2022-2025)

La mise en œuvre du Plan Olympique et Sportif Territorial 2022-2025, signé lors du passage à Nouméa de Michel CALLOT, Trésorier du CNOSE, le 17 septembre 2022, se poursuit.

### V. 1 Sport & Éducation et Citoyenneté

#### • Promouvoir le sport au féminin



#### ✓ Féminisation des instances dirigeantes sportives

Le programme OPT-NC « Les Ailes du Sport » a pour vocation d'encourager l'accès des femmes bénévoles aux instances dirigeantes des associations sportives. L'objectif est d'augmenter la présence féminine dans les organes décisionnels des ligues et des clubs (conseils d'administration, bureaux, commissions...). Le soutien porte sur la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement afin de donner envie et confiance aux femmes de se lancer en renforçant leurs compétences en gestion et en leadership. Ce programme vise également à créer une communauté de futures dirigeantes dans le milieu sportif et promouvoir la bonne gouvernance.

#### Durée du programme

Pour sa troisième édition, le programme OPT-NC « Les Ailes du Sport » s'est déroulé entre le 24 août et le 3 novembre 2023. Il a été organisé sous la forme d'un parcours d'une durée de 53 heures (auquel s'est rajouté le temps passé pour l'étude d'un cas pratique). Il s'est articulé autour de :

- Six journées de formation et de mises en situation
- Une session de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles dans le sport de 4h
- Une journée destinée à la présentation orale des cas pratiques

#### Les lauréates

À l'issue d'un appel à candidatures, le comité de sélection – composé de représentants des partenaires de l'opération – a retenu 12 lauréates (11 d'entre elles ont suivi le parcours jusqu'à son terme). Âgées de 33 à 50 ans, ces bénévoles œuvrent dans des associations promouvant 10 disciplines et domiciliées principalement dans Nouméa et le grand Nouméa. Cette année, trois représentantes d'associations de la province Nord ont rejoint le dispositif.



#### ✓ Club des 300 femmes dirigeantes du CNOSE

Notre ex-secrétaire générale Anne PERRIER a suivi avec succès ce programme d'accompagnement aux fonctions de dirigeantes sportives mis en place par le CNOSE.

- Promouvoir la solidarité, l'inclusion et le partage à travers l'accès au sport pour le plus grand nombre et pour les jeunes les plus éloignés de la pratique

✓ Coordonner des projets de développement de la pratique fédérale au sein des quartiers défavorisés dépourvus d'installations sportives de proximité

Grâce au partenariat avec le Fonds Social de l'Habitat de Nouvelle-Calédonie (FSH - bailleur social), le CTOS a construit avec 4 de ses ligues/comités (karaté, judo, boxe et haltérophilie) un projet de requalification et d'aménagement de locaux en pieds d'immeubles en équipements sportifs de proximité pour permettre aux habitants du quartier, de tous âges, de bénéficier d'une offre sportive gratuite à différents moments de la journée. Le projet se concrétise avec l'ouverture prochaine des 2 salles situées à Dumbéa. Il est soutenu par l'ANS dans le cadre de l'appel à projets « 5000 équipements sportifs de proximité », par IMPACT 2024 et le budget participatif de la province Sud.

#### ✓ Promouvoir l'accès à la pratique à travers des camps de vacances à dominante sportive, à moindre coût au sein des clubs sportifs

Les objectifs n'ayant pas été complètement atteints en 2022, la formule a changé en 2023 avec un portage CTOS des McDonald's Sport Holiday Camp organisés au CISE durant les vacances scolaires d'avril et d'août. Le CTOS s'est appuyé sur les clubs et parfois les ligues pour la mise en place des ateliers de découvertes sportives. 299 enfants ont été inscrits par leurs parents, dont une grande majorité de non-licenciés. Ils ont pu découvrir 16 disciplines sportives en 2023.



✓ **Réduire les freins financiers à la pratique sportive en trouvant des solutions pérennes par la gratuité des licences sportives pour les jeunes et la mise en place de vacations de médecins dans des zones carencées en termes de suivi médical**

### Pass Sports CAFAT

Grâce au partenariat avec la CAFAT (Caisse de Compensation des Prestations Familiales, des Accidents du Travail et de Prévoyance des Travailleurs de Nouvelle-Calédonie), le dispositif a pu être mis en place début 2023. Pour rappel, les enfants âgés de 6 à 16 ans éligibles (dont les parents sont salariés) bénéficient de la gratuité de leur licence sportive (plafonnée à 7000 F).

Bilan mitigé pour cette 1<sup>ère</sup> année de lancement, seulement 763 enfants (38% de nouveaux licenciés) ont bénéficié du dispositif qui est activé à la prise de licence par les clubs. 80 clubs de 28 disciplines ont participé à l'opération avec pour les plus représentés, le rugby, le karaté, le basket, le judo et la natation. Les bénéficiaires sont issus à 91% de la province Sud et 8% du Nord.



Le dispositif, qui est monté en puissance en fin d'année, a été maintenu jusqu'en mars 2024 afin de pouvoir tirer un bilan complet de l'opération et de voir le positionnement du Haussariat sur le dispositif national Pass Sport qui doit enfin être mis en place en Nouvelle-Calédonie. Nous avons milité pour que les 2 dispositifs puissent avoir une gestion commune (gestion facilitée pour nos bénévoles) et être complémentaires mais cela n'a pas pu se mettre en place. Le risque que le dispositif CAFAT s'arrête au profit du dispositif État (dont la durée est limitée) est avéré.

### Certificats médicaux

L'obligation de solliciter un certificat médical parfois annuellement dans certaines disciplines pour une licence sportive reste un frein à la pratique en club. Avec la pénurie de médecins sur le territoire, certaines zones se sont trouvées carencées. Le CTOS avait sollicité un financement ANS afin d'organiser quelques tournées dans ces zones mais s'est longtemps heurté à l'impossibilité de trouver un médecin pour ces missions. Finalement, la commission médicale du CTOS a trouvé quelques perles rares pour assurer des missions en 2022 et en 2023.

À la demande et en partenariat avec le district « côte océanienne de football », 2 missions ont été organisées début 2023 et ont permis de faire passer 189 visites médicales le samedi 25 février et le samedi 9 mars.

### • Promouvoir les valeurs de l'Olympisme en utilisant le sport et l'Olympisme comme outils pédagogiques

#### ✓ Relais autour du Monde

Organisation conjointe USEP – CTOS.

À l'occasion du J-500 avant les prochains Jeux Olympiques, Paris 2024 et le Ministère des affaires étrangères ont organisé le 14 mars 2023 un relais sportif de 24 heures à l'échelle mondiale, mobilisant le monde du sport et le grand public via les ambassades et DROM-COM labellisés Terre de Jeux 2024.

La Nouvelle-Calédonie y a pris part sous l'impulsion de l'USEP et du CTOS et avec la participation de quelques classes des 3 provinces, pour mettre en valeur la Nouvelle-

Calédonie à travers des images vidéo largement diffusées dans le réseau Paris2024.

### ✓ Journée olympique

Organisation conjointe USEP – CPOS Nord – CTOS.

- o 20 juin à Poindimié : 158 enfants - 13 ateliers d'activités.
- o 22 juin à Koumac : 7 classes de CP/CE1/CE2 de Poum, Ouégoa, Kaala-Gomen et Koumac - 109 enfants - 11 ateliers d'activités.
- o 23 juin au complexe sportif d'Auteuil à Dumbéa : 14 classes de CP/CE1 du Grand Nouméa - 274 enfants - 15 ateliers d'activités

*La journée olympique, ce n'est pas qu'une journée d'animations sportives ! Les classes travaillent en amont sur les valeurs de l'olympisme à partir d'outils pédagogiques mis à disposition par le CNOSF et Paris 2024.*



### • Prévenir et lutter contre les violences notamment sexuelles dans le sport



Engagé depuis 2020 pour la prévention et la lutte contre toute forme de harcèlement et d'abus (abus psychologique, abus physique, harcèlement sexuel, abus sexuel et négligence \*) dans le sport, le CTOS a continué le déploiement de son plan d'action en 2023, via sa cellule de prévention et de lutte contre les

violences sexuelles, au regard des 2 grands axes suivants :

- Prévenir : soutenir les acteurs de terrain (ligues, comités, fédération et clubs) par des actions de sensibilisation ; informer, prévenir et sensibiliser les pratiquants mineurs ainsi que leur entourage ; sensibiliser le grand public.
- Agir : écouter, signaler et orienter au mieux toute personne mise en difficulté ou ayant besoin d'être guidée sur la thématique.

#### ✓ **Création d'outils pour la cellule de prévention :**

En début d'année, la cellule s'est dotée de plusieurs éléments significatifs pour son fonctionnement :

- Création d'un logo et d'une charte de communication par le biais d'une agence de communication
- Création d'outils de prévention à destination des 6-18 ans et des adultes, développés par la cellule en collaboration avec divers partenaires du comité de pilotage ou encore avec une agence de communication.

#### ✓ **Mise en place et déploiement d'interventions de sensibilisation :**

À la suite de la venue de l'association Colosse aux Pieds d'Argile en Nouvelle-Calédonie, la cellule de prévention a développé et déployé sur l'ensemble du territoire des interventions de sensibilisation à destination des adultes, membres du mouvement sportif, ainsi que des enfants et des adolescents. Pour ces derniers, des interventions ont eu lieu au sein des associations sportives mais également en milieu scolaire (collège/lycée).

Résumé des interventions de 2023 :

Type d'interventions	Adultes	Enfants (5-10 ans)	Adolescents (11-18 ans)
Nombre d'interventions réalisées	12	13	15
Nombre de personnes sensibilisées	101	141	300

Lors des interventions adultes, chaque participant a reçu le guide pratique de l'encadrant et l'affiche "Les consignes" de l'association Colosse aux Pieds d'Argile ainsi que 2

livrets d'information (livret de sensibilisation et livret de communication), créés par la cellule, récapitulant les principales notions évoquées. Le guide du colosse de l'association Colosse aux Pieds d'Argile a, quant à lui, été distribué à chaque jeune sensibilisé. Pour plus d'informations sur ces interventions, un onglet est disponible sur le site du CTOS.



#### ✓ **Tenues de stand de sensibilisation pour le grand public :**

Outre les interventions réalisées en milieu sportif ou scolaire, des stands de sensibilisation ont été tenus par la cellule tout au long de l'année 2023 lors de différents événements (exemples : journée internationale des droits des femmes ou encore journée de l'identité de la jeunesse nouméenne). D'autre part, une conférence a été coorganisée en avril sur la thématique par le CTOS et le Centre d'Informations - Droit des Femmes et Égalité (CIDFE) : "Le sport pour toutes et tous : quelles règles du jeu ?". Elle a permis de rassembler plusieurs intervenants du milieu sportif pour échanger sur la question.

#### ✓ **Organisation de réunions de comité de pilotage :**

Dans le but de maintenir et de renforcer notre collaboration avec les acteurs œuvrant dans le domaine en Nouvelle-

Calédonie, une réunion du comité de pilotage a été organisée en début d'année. À la suite de cette dernière, une fiche de signalement type des violences a été élaborée par la Maison de Confiance et de Protection des Familles (MCPF). Validée par le procureur de la République de Nouvelle-Calédonie, elle est mise à disposition sur le site du CTOS. Dans cette optique, la cellule de prévention a orienté et/ou signalé des affaires de violences tout au long de l'année 2023.

## V. 2 Sport & Professionnalisation

### • **Intégrer et siéger activement dans les instances consultatives « emploi – formation – professionnalisation » du pays**

L'année 2023 aura vu le CTOS participer activement aux travaux d'achèvement de la loi du 10 juillet 2023 relative à l'encadrement des activités physiques et sportives en Nouvelle-Calédonie.

Cette loi de pays, attendue depuis 10 ans, doit notamment permettre au mouvement sportif calédonien d'intensifier sa professionnalisation en identifiant les formations et diplômes les plus en adéquation avec ses besoins avérés (et non rêvés) et les formes d'emplois qui en découleront dans un avenir proche pour garantir une pratique encadrée des APS de qualité, et en toute sécurité !

C'est un message de spécificité culturelle et économique de l'emploi sportif que le CTOS a porté auprès des différentes instances de Nouvelle-Calédonie que sont le CESE, le Haut Conseil du Sport, le FIAF ainsi que les différentes directions du gouvernement et des collectivités potentiellement impliquées.

### • **Développer des partenariats permettant de diversifier l'offre et les modalités de formations professionnelles ou fédérales, en adéquation avec les besoins identifiés du territoire, en s'appuyant sur l'organisme de formation du CTOS-NC :**

Dans un contexte de réforme annoncée puis reportée des BPJEPS en 2023, les ressources en formation professionnelle du CTOS se sont recentrées dans l'accompagnement de

ligues et de comités engagés dans la mise en place de projets de formations fédérales et/ou professionnelles qu'ils soient à visée individuelle ou collective.

Sur la base d'un travail récurrent d'éclairage et d'explicitation des spécificités locales (réglementation, ressources mobilisables, acteurs ou institutions à consulter...) auprès



de différents établissements nationaux, ou de directions techniques de fédérations françaises ou internationales, le CTOS a « facilité » ou assuré le lancement d'actions de formations qualifiantes pour plusieurs de ses membres (voile, natation, handball...).

Si la nouvelle loi relative à l'encadrement des APS mais surtout ses arrêtés d'application ouvrent des possibilités de rapprochements avec les fédérations de tutelles, il n'en reste pas moins que la mise en place de formations

professionnelles et l'activité rémunérée de formateur restent soumises à une réglementation locale stricte qui peut décourager sans un accompagnement que peut proposer le CTOS.

• **Développer et promouvoir un statut « d'employeur bénévole » auprès des acteurs « emploi formation » du territoire (administrations / financeurs / partenaires sociaux) afin de développer la professionnalisation du sport via les GE et de nouvelles « associations sportives employeuses » :**

Avec un accès plus large et, espérons-le, simplifié à de nouvelles qualifications professionnelles permettant d'exercer contre rémunération en Nouvelle-Calédonie, la reconnaissance d'un statut spécifique « d'employeur bénévole » et la mise en place de dispositifs d'accompagnement de cette fonction sont nécessaires pour que le mouvement sportif associatif contribue pleinement aux objectifs de la loi.

Au-delà des habituels dispositifs d'aides financières à l'embauche, l'attractivité, la pérennisation et la fidélisation de professionnels compétents sur le territoire reposeront sur

le développement de nouvelles stratégies de développement et des compétences accrues des dirigeants bénévoles que ne peut compenser seul leur engagement.

L'amélioration de la santé et de la qualité de vie de chacun et les futurs succès des sportifs calédoniens en dépendent.

Enfin, cette année aura vu la clôture d'une nouvelle formation au BPJEPS « Activités de la Forme Haltérophilie Musculation » très orientée sur les compétences requises pour la préparation physique d'une équipe de Nouvelle-Calédonie.

Sur les 17 inscrits, 14 ressortent diplômés de cette promotion 2022-2023 marquée par un taux important (57%) de diplômés préalablement impliqués dans le mouvement sportif en tant qu'encadrant ou compétiteurs conformément à la nouvelle stratégie de formation du CTOS.

Nos félicitations à eux, nos remerciements au FIAF qui a accompagné financièrement 2 diplômés et leurs employeurs et tous nos encouragements de persévérance aux 2 ajournés auxquels il manque une partie du diplôme.



### V. 3 Sport & Santé et Bien-être

En 2023, grâce notamment au soutien financier de l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle-Calédonie, le CTOS a poursuivi ses actions portant sur 2 grands axes :

- **Accompagner le mouvement sportif dans le développement d'une diversification de l'offre et des publics afin de (re)mettre en mouvement la population et notamment les personnes les plus éloignées de la pratique sportive :**
  - ✓ **Mise en œuvre d'actions sport-santé bien-être / sport pour tous / sport en entreprise / sport social dans les quartiers :**

#### Sport santé bien-être / sport pour tous :

- Participation aux différentes réunions du réseau sport-santé de Nouvelle-Calédonie.
- Animation d'un atelier sport-santé lors de la journée olympique sous forme d'un jeu de sensibilisation aux boissons sucrées et d'un quiz.  
14 classes de CP et CEI > 274 élèves.
- Animation de tables rondes au forum de l'emploi et de la vie associative organisé par les GESLS sur la thématique du sport-santé.
- Accompagnement des ligues et clubs dans l'élaboration d'événements ou de projets sport-santé.



#### Sport en entreprise :

- Partenariat avec le groupe CIPAC : mise en œuvre de la 2nde édition du « CIPAC Challenge sport-santé en entreprise », du 18 septembre au 1er octobre 2023. L'événement a été labellisé « Sentez-Vous Sport » par le CNOF et a également reçu le prix « Coup de Cœur », une 1ère en Nouvelle-Calédonie.  
152 entreprises > 502 équipes > 2 734 participants > 248 498 km parcourus en 2 semaines.

#### Sport social :

- Présentation du projet « du sport dans mon quartier » dans le cadre du budget participatif de la Province Sud et

de l'appel à projets « Impact 2024 » > obtention d'une subvention pour l'achat de matériels légers et d'une autre pour le fonctionnement des 2 futures salles.

- Animation d'un atelier sport-santé lors de la journée intercommunale organisée par le GESLS à La Foa > 96 jeunes issus de 5 communes âgés de 8 à 16 ans.
- **Accompagner la montée en compétences de l'encadrement bénévole et salarié du mouvement sportif :**
  - ✓ Organisation de 5 sessions de formation aux 1ers secours (PSCI) et 1 session de recyclage à l'attention des encadrants bénévoles en charge de créneaux sport-santé et de loisir à but non compétitif > 43 personnes formées.

### V. 4 Sport & Politiques publiques et haut niveau

- **Positionner le CTOS comme acteur de la co-construction de politiques publiques (intérêt général)**
  - ✓ **Concrétiser avec le gouvernement de la NC la mise en place d'un nouveau modèle de financement du sport en NC et d'un schéma directeur concerté de ses équipements sportifs**

À la suite de nos propositions, un projet de délibération portant sur la création d'un fonds de développement du sport a été préparé par la DJSNC et la DAJNC à la demande de M. Mickaël FORREST, membre du gouvernement en charge des sports. Il a été présenté pour avis au Haut Conseil du Sport Calédonien lors de sa séance de décembre 2023. Il lui reste maintenant à passer les différentes étapes du circuit administratif avant d'être présenté au Congrès pour adoption. Une étape a été franchie mais nous ne pourrions être satisfaits que lorsque ce fonds sera enfin mis en place.

✓ **Co-piloter avec l'Etat et la Nouvelle-Calédonie une mise en œuvre cohérente et complémentaire des plans sportifs fédéraux (PSF), du plan stratégique de la pratique sportive en NC et du futur plan sportif territorial (PST)**

Dans l'attente de l'élaboration d'un futur PST par la Conférence Régionale du Sport, le CTOS et la DJSNC ont proposé à l'État la prise en compte des PSF et du Plan stratégique de la Nouvelle-Calédonie pour l'attribution des financements de la part territoriale de l'Agence Nationale du Sport (ANS).

✓ **Initier et travailler à la mise en place d'un statut du bénévole et de dispositifs dédiés**

Le CTOS gère pour le compte de la Nouvelle-Calédonie le dispositif des congés sportifs destinés au mouvement sportif (athlètes, entraîneurs, officiels techniques, bénévoles) pour les salariés du secteur privé et les travailleurs indépendants. Un travail a également débuté avec la DJSNC afin de proposer des améliorations d'exercice des bénévoles.

• **Conforter ou positionner le CTOS-NC comme acteur dans les instances de concertation**

✓ **Animer les travaux et initiatives au sein du Haut Conseil du Sport Calédonien et du CESE**

Le HCSC a pu se réunir 2 fois en 2023 et a permis de fixer des échéances dans le travail notamment règlementaire mené par la DJSNC avec le soutien de la DAJNC.

Notre trésorier, Jean-Jacques ANNONIER, siège régulièrement au CESE où il participe activement aux travaux et discussions pour défendre au mieux les intérêts du mouvement sportif quand celui-ci est concerné par des textes.



✓ **Participer à la réflexion sur l'organisation du sport et de sa gouvernance dans l'évolution institutionnelle de la NC, en militant pour une simplification des démarches administratives pour les bénévoles à travers la mise en place d'un guichet unique**

Le CTOS a multiplié les demandes à l'État et aux collectivités territoriales pour la mise en place d'un guichet unique. Faute de résultats, le CTOS étudie avec le soutien technique de l'INSEP la faisabilité de sa propre plateforme qui alimenterait automatiquement les différentes plateformes spécifiques à chaque financeur (compte Asso, plateforme GNC, ...).

• **Inscrire le CTOS-NC comme partie prenante des politiques publiques et fédérales d'accès au haut niveau et d'appui à la professionnalisation des athlètes**

✓ **Accompagner les ligues, comités et fédération dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de performance et de leur évaluation**

Le cadre fixé par le CTOS pour la préparation des Jeux du Pacifique a permis d'évaluer et d'accompagner les pratiques en termes de préparation d'échéance de 21 ligues, soit 43% des membres du CTOS.

Si toutes les disciplines ont été en mesure de produire un projet de performance et de préparation, la mise en place des actions pourtant identifiées comme fondamentales voire prioritaires à la préparation n'a pas toujours été possible dans quelques disciplines (disponibilité des sportifs ou de l'encadrement, fiabilité des partenaires étrangers, co-financement non bouclé).

La production d'un bilan technique permettant de suivre la dynamique de préparation et l'atteinte des objectifs de progression n'est pas systématique. Face à une concurrence accrue et au contact d'une nouvelle génération de sportifs, il apparaît pourtant que le « faire » et le « faire faire » en termes d'entraînements sans partage de sens sont aujourd'hui insuffisants.

Ces processus d'évaluation et d'analyse sont donc un champ d'investigation et de progression que le CTOS partage avec d'autres parties prenantes de l'accès au sport de haut niveau.

✓ **Travailler sur la mutualisation des moyens pour l'optimisation des dispositifs de préparation et de suivi des SHN et sportifs identifiés d'Excellence régionale**

La dynamique de terrain et les moyens spécifiques suscités par la préparation des Jeux du Pacifique 2023 ont augmenté les échanges et les démarches collaboratives entre les ligues concernées, le CTOS et la DJSNC. Ainsi, le dispositif des crédits de préparation mais également la relance des actions de prévention contre le dopage ont été animés conjointement.

Sur la base des demandes des ligues, la mutualisation des moyens alloués a été recherchée et les crédits attribués à la préparation des Jeux ont également pu contribuer à la préparation d'autres objectifs sportifs s'ils étaient en cohérence, notamment via les compétitions préparatoires, l'axe des services à la performance (préparation mentale, physique et soins des sportifs) mais aussi lors des formations d'entraîneurs assurées par le CTOS.

Cette gestion de type « fonds dédiés » a généré un choc de culture auprès de certaines disciplines habituées à

recevoir des subventions utilisables pour plusieurs actions ou échéances. Si la démarche peut être certainement fluidifiée, elle reste formatrice des pratiques futures en termes de financement du sport.

#### ✓ **Travailler en partenariat avec les institutions à la déclinaison territoriale des dispositifs réservés aux SHN et sportifs identifiés d'Excellence régionale**

La collaboration sur cette thématique avec le pôle performance de la DJSNC se poursuit de façon très satisfaisante, même si quelques réflexes de « pré-carré », perdurent au niveau opératoire.

L'installation d'une Mission d'Appui au Sport au Haut-Commissariat rend d'autant plus nécessaire la création de routines de concertation et d'échanges d'information, afin d'éviter d'éventuels doublons administratifs ou des phénomènes de « renvoi de balle » en cascade qui découragent le nombre restreint d'acteurs du mouvement sportif impliqués au quotidien dans l'accès au sport de haut niveau.

#### **Haut niveau :**

Alors que l'ensemble du mouvement sportif français est en phase de préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024, le CTOS via le CISE, se positionne comme un centre de ressources pour tous projets en lien avec le sport de « haut niveau » ou ses dispositifs d'accession.

Par un système de veille et de rencontres auprès de partenaires ou de directions techniques de fédérations de passage sur le territoire, le CTOS aspire à faciliter la déclinaison ou l'adaptation de processus issus de cette dynamique hors norme au profit de la progression des sportifs et entraîneurs calédoniens.

#### **• Relations avec l'INSEP :**

Dans la continuité de la mission fin 2022 de l'INSEP en Nouvelle-Calédonie, le directeur-adjoint du CTOS en charge de la performance a été accueilli au sein du pôle performance de l'institut au mois d'avril.

En complément des retours d'expériences portant sur les actions conventionnées actuellement en vigueur sur le territoire, les échanges et projections ont également porté sur :

- Le développement de projets de formation continue spécifique pour les cadres calédoniens et l'accès aux offres de l'INSEP
- La dynamique de réseau avec d'autres établissements en métropole
- La mise en place d'une stratégie numérique et de gestion des datas
- La méthodologie de l'accompagnement scientifique à la performance.

Cette mission a donc permis de solidifier les relations existantes mais surtout d'élargir le champ des collaborations avec le pôle formation, la mission Grand INSEP, les départements «recherche» et «numérique».

Cette marque d'engagement du CTOS dans la convention a également contribué à définir le bien-fondé et les contours de la mission effectuée par Vincent LE CROLLER et Eric LABOUCHET lors des Jeux du Pacifique, dans une période d'extrême sollicitation des personnels de l'INSEP par la préparation des JOP 2024.

#### **• Matériel d'évaluation et d'expertise :**

À l'approche des JOP, le programme d'aide à l'investissement en matériel haute performance de l'ANS dont a bénéficié par le passé le CISE a été logiquement recentré sur des projets olympiques plus immédiats, malgré des besoins mutualisés identifiés.

Malgré tout, l'activité « évaluation » au bénéfice des pôles demandeurs a été soutenue en 2023. Les échanges de pratiques et l'accueil de prestataires sous contrat avec le CISE, à l'INSEP, permettent également un élargissement des « expertises » disponibles sur le territoire à un tarif très abordable.

Ces services à la performance ont été particulièrement utilisés lors de la préparation des Jeux du Pacifique dans une démarche de prévention des blessures.

#### **• Labellisation Grand INSEP du CISE :**

Les interrogations autour du devenir du CISE, conjuguées à la mission à l'INSEP du mois d'avril a permis de faire un point sur les attendus et la procédure d'audit dans le cadre d'une candidature au label Grand INSEP qui est amenée à évoluer. Une démarche d'actualisation du dossier est en cours.

## **VI JEUX DU PACIFIQUE SALOMON 2023**

Les Jeux du Pacifique SOL 2023 ont eu lieu à Honiara du 17 novembre au 2 décembre 2023. Un rapport détaillé est présenté en document annexe.



## VII COMMUNICATION, PUBLICATIONS & ÉVÈNEMENTIELS

La newsletter Club Calédonie : 2 newsletters ont été envoyées aux abonnés fin mars et mi-juin.

Info ligues : 1 info ligues a été adressée aux présidents de ligues, comités et fédération en août.

Site Internet [www.ctos.nc](http://www.ctos.nc) : le site web du CTOS est un outil de communication important où l'on retrouve des actualités régulières, des outils, les publications du CTOS et un annuaire des ligues, comités et fédération.

Les réseaux sociaux sont utilisés pour communiquer sur nos différentes actions. Notre page FB « Les cagous - équipe de Nouvelle-Calédonie » compte 12.800 suiveurs et notre page Instagram 2.400 (+46% en un an).

### Visite de la Présidente du CNOSEF

La visite en Nouvelle-Calédonie de Madame Brigitte HENRIQUES a été l'occasion d'organiser un cocktail et d'y inviter les forces vives du mouvement sportif et les responsables de nos institutions en charge du sport.

### Mise en valeur de nos athlètes

Différentes opérations de mise en valeur de nos athlètes ont été organisées. Ce fut le cas lors du passage de Maxime GROUSSET et de plusieurs de nos athlètes de haut niveau qui évoluent en métropole qui ont ainsi pu rencontrer certains de nos sportifs « locaux » à cette occasion.

La mise en avant de nos médaillés des Jeux du Pacifique par la province Sud et leur gratification par une aide financière a également un temps fort de la saison 2023.

### L'opération « Athlète du mois BNC »

Cette mise à l'honneur des athlètes calédoniens a été d'un cru exceptionnel au regard des performances de haut niveau réalisées. Les lauréats pour l'année 2023 désignés par le CA du CTOS sont les suivants :

- o Janvier : Lesly FILITULAGA (athlétisme)
- o Février : Félicé VAHAI SOSAIA (athlétisme)
- o Mars : Bassa MAWEM (escalade)
- o Avril : Delphine ANDRÉ (natation sport adapté)
- o Mai : Typhaine MARCON (tir)
- o Juin : Vitolio KAVAKAVA (athlétisme handisport)



- o Juillet : Maxime GROUSSET (natation)
- o Août : Heremana COURTE (tennis)
- o Septembre : Peato MAUVAKA (rugby)
- o Octobre : Paul BARJON (golf)
- o Novembre : Odile TRAN (body building)
- o Décembre : Corentin GOULON (voile)

### Les Trophées du sport BNC



Le niveau de performance de nos athlètes et la dynamique de nos structures et du bénévolat sont mis en valeur à travers cet événement qui a été télévisé en direct sur NC la 1ère le vendredi 15 décembre.

Les lauréats 2023 de ces trophées annuels sont :

Athlète de l'année : Maxime GROUSSET (natation)  
Espoir de l'année : Antoine OLLIVIER (kitesurf)  
Exploit de l'année – Prix du public : Brent LIUFAU (rugby)  
Évènement de l'année : Championnat de France de cyclisme des comités ultramarins  
Dirigeant bénévole de l'année : Marianne BROU (natation)  
Prix spécial du jury : Lara GRANGEON (natation)  
Prix Roger KADDOUR : Heremana COURTE (tennis)  
Prix Charles CALI : V6 féminin 500 m (va'a – JdP)

## VIII GESTION DE DISCIPLINES

### HALTÉROPHILIE

Les conditions établies en amont ont permis la mise en place en février 2023 de la ligue régionale d'haltérophilie et musculation. Le CTOS a accompagné cette nouvelle ligue notamment en continuant à assurer la gestion administrative et financière du poste de cadre technique à temps partiel.

### JUDO

Le Président du CTOS, Christophe DABIN, a assuré avec Madame Magali BATON, secrétaire générale - vice-présidente de la FFJDA, l'administration provisoire de la ligue jusqu'à l'élection d'un nouveau comité directeur et d'un nouveau président, M. Yannick JAN au mois d'octobre.



# RAPPORT FINANCIER

# Rapport financier 2023 du Trésorier

## I RÉSULTATS DE L'EXERCICE

### I - L'Activité

Le CTOS exerce traditionnellement des activités bien distinctes au sein des 2 entités que sont celles du SIÈGE dévolu aux missions traditionnelles d'un Comité Olympique et du CISE orienté sur les objectifs d'accompagnement et d'hébergement du mouvement sportif.

Outre ces 2 missions, 2023 a été marquée par la tenue des XVIIèmes Jeux du Pacifique qui se sont déroulés aux îles Salomon du 17 novembre au 3 décembre.

Nous rappelons que, eu égard aux contraintes logistiques, le CTOS a dû mettre en place une rotation de vols charters pour finaliser au mieux ce déplacement compliqué vers Honiara.

Sur le plan financier, hors Jeux du Pacifique, nous relèverons le soutien des collectivités au niveau des subventions d'exploitation : la Nouvelle-Calédonie pour 40 millions XPF et les collectivités provinciales pour 5,3 millions XPF. Parallèlement, les aides de l'ANS (21,8 millions XPF) et des différents partenaires (22,6 millions XPF) se sont maintenues à des niveaux significatifs.

Sur le plan économique, le CISE, malgré un taux de remplissage de 35%, n'a pu assurer son équilibre d'exploitation avec un résultat **déficitaire** de - 3,2 millions XPF.

**Les produits** se sont élevés à 395 124 447 XPF et sont composés des produits d'exploitation (348 402 338 XPF), du résultat financier (1 118 427 XPF) et du résultat exceptionnel (45 603 682 XPF).

**Les charges d'exploitation** se sont élevées à 416 442 497 XPF dont 94,8 millions XPF de charges de personnel, 105,2 millions XPF de charges liées aux Jeux du Pacifique et 71,3 millions XPF au titre de la gestion des crédits de préparation dédiés aux ligues.

**Le solde intermédiaire** ressort donc **déficitaire** de - 21 318 050 XPF.

Ce solde intermédiaire, après majoration du report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (37 033 260 XPF) et minoration des engagements à réaliser sur ressources affectées (17 832 665 XPF) fait ressortir **un résultat final en déficit** de - 2 117 455 XPF réparti sur le SIÈGE à hauteur de + 1 126 408 XPF et sur le CISE à hauteur de - 3 243 863 XPF.

Ce résultat global est à rapprocher du résultat budgété et voté par l'AG du CTOS le 15 avril 2023 qui retenait un déficit global de - 13,4 millions XPF.

Un focus synthétique est fait ci-dessous sur l'activité de chacune des 2 entités.

### I.1 - Le CTOS- SIÈGE

**Les produits** se sont élevés à 271 338 478 XPF et sont composés des produits d'exploitation (267 701 308 XPF), du résultat financier (1 118 427 XPF) et du résultat exceptionnel (2 518 743 XPF).

Les produits d'exploitation sont principalement composés à hauteur de 24,4 millions XPF par le produit des parrainages et à hauteur de 223,3 millions XPF par les subventions dont les plus significatives sont les suivantes :

- . L'Agence Sanitaire et Sociale pour la mission sport-santé (11 millions XPF)
- . La Nouvelle-Calédonie pour le fonctionnement du CTOS (20 millions XPF)
- . L'Agence Nationale du Sport (18,9 millions XPF)
- . 40 millions XPF au titre des crédits de préparation des Jeux du Pacifique octroyés par la Nouvelle-Calédonie
- . 124,5 millions XPF pour les Jeux du Pacifique répartis entre la Nouvelle-Calédonie à hauteur de 120 millions XPF et les Provinces à hauteur de 4,5 millions XPF (PS : 3 MF / PN : 1 MF / PIL : 0,5 MF).

**Les charges d'exploitation** se sont élevées à 289 190 665 XPF et sont composées principalement des frais de personnel pour 58,7 millions XPF et un niveau facial élevé de charges externes à 157,8 millions XPF qui s'expliquent aux 2/3 par les charges relatives aux Jeux du Pacifique.

Les 71,3 millions XPF inscrits dans le poste « subventions accordées » concernent les crédits de préparation des sélections pour lesquels le CTOS était le gestionnaire des fonds.

**Le solde intermédiaire** ressort **déficitaire** de -17 852 187 XPF.

Ce solde intermédiaire, après majoration du report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (36 811 260 XPF) et minoration des engagements à réaliser sur ressources affectées (17 832 665 XPF) fait ressortir **un résultat positif** de + 1 126 408 XPF.

### I.2 - Le CTOS-CISE

**Les produits** se sont élevés à 123 785 969 XPF et sont composés des produits d'exploitation (80 701 030 XPF) et du résultat exceptionnel (43 084 939 XPF).

Sur les produits d'exploitation, les principaux points suivants sont à relever :

- . Une augmentation du chiffre d'affaires (CA) de l'hébergement et de la restauration qui s'est établi à 41,3 millions grâce à une amélioration du taux d'occupation à 35%.
- . Des subventions d'équilibre en baisse et qui s'établissent à 25,3 contre 30,5 millions XPF précédemment ; elles se répartissent principalement comme suit :
  - La Nouvelle-Calédonie à hauteur de 20 millions XPF contre 25 MF en 2022
  - Les trois provinces à hauteur de 5,3 millions XPF contre 5,5 MF en 2022.

À noter que l'ANS intervient à hauteur de 7,2 millions XPF en soutien des séjours à l'année au CISE des jeunes des pôles Espoirs. Ce montant est intégré au CA ci-dessus. Par ailleurs, la commune de Dumbéa maintient la mise à disposition à titre gracieux des équipements sportifs à destination des pensionnaires du CISE.

Sur le résultat exceptionnel, il est à préciser qu'il s'agit de la traditionnelle écriture venant couvrir celle passée, dans les charges, en dotations aux amortissements sur les constructions financées par les subventions ; nous retrouvons, au passif du bilan, son encours net dans le poste « subventions d'investissements » qui s'élève à 310 167 728 XPF au 31 décembre 2023.

**Les charges d'exploitation** se sont élevées à 127 251 832 XPF et sont composées des principaux points suivants :

- . Des charges externes à hauteur de 36,8 millions XPF
- . Des charges de personnel à hauteur de 36,1 millions XPF
- . Des dotations aux amortissements sur les immobilisations pour un montant de 48,7 millions XPF dont 43,1 millions XPF concernant les constructions et qui font l'objet, comme chaque année, d'une reprise au franc le franc en produit exceptionnel sur les opérations en capital imputé sur le compte « subventions d'investissements » à l'origine du financement.

**Le résultat final ressort déficitaire de - 3 243 863 XPF.**

## 2 - La structure financière

Le fonds de roulement, hors fonds dédiés et subventions d'investissement de l'ANS non utilisés au 31/12/2023, s'élève à 131,4 millions XPF et représente 8 mois de charges d'exploitation (nettes des dotations aux amortissements et aux provisions et des charges liées aux Jeux du Pacifique).

Les investissements ont été limités (+6,8 millions) ; ils ont été financés sur fonds propres et sur ressources ANS et le CTOS n'a aucun crédit à moyen terme.

Par ailleurs, les évolutions favorables des postes d'Actif circulant et de Passif circulant ont permis d'extérioriser un besoin en fonds de roulement négatif venant par là même conforter la situation de trésorerie au même titre que les fonds dédiés qui s'élèvent à 42,3 millions XPF à la date de clôture.

La trésorerie globale du CTOS s'élève au 31/12/2023 à 213,4 millions XPF.

## II LES AFFECTATIONS ET LES FONDS ASSOCIATIFS

- ✓ Affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2023 soit -2 117 455 XPF aux fonds associatifs du CTOS
- ✓ Affectation du fonds de réserve CISE (financement CTOS de l'investissement) au financement de l'amortissement du CISE à hauteur de 4 411 765 XPF (1/17ème de 75 MF) pour l'exercice 2023.

Sous réserve de l'approbation de la prochaine AG sur l'imputation du résultat déficitaire 2023 et des 4 411 765 XPF du fonds de réserve du CISE, les fonds associatifs s'élèveront à 131 308 076 XPF contre 129 013 766 XPF précédemment.

# QUI SOMMES- NOUS ?



# Rôle et missions du CTOS de Nouvelle-Calédonie

**Le Comité Territorial Olympique et Sportif est constitué sous la forme d'une association loi 1901.**

Il est l'organe déconcentré du Comité National Olympique et Sportif français (CNOSF). Il est chargé par celui-ci de mettre en œuvre, en son nom et sous son contrôle, les missions qui lui sont expressément déléguées. Ses statuts ont évolué depuis 2019.

**Le CTOS est :**

- ✓ **Composé de membres**, les organismes représentants en Nouvelle-Calédonie :
- Les « Fédérations Olympiques »
  - Les « Fédérations Sportives nationales » (non Olympiques)
  - Les « Fédérations Multisports ou affinitaires »
  - Les « Fédérations Scolaires ou universitaires »
  - De personnalités qui rendent ou ont rendu des services éminents au sport

✓ **Administré par :**

- Un bureau exécutif composé de 9 membres
- Un conseil d'administration composé de 15 membres (les membres du bureau exécutif sont membres du droit du conseil d'administration)
- Une assemblée générale composée des ligues, comités et fédérations affiliés au CTOS de Nouvelle-Calédonie

**Le CTOS de Nouvelle-Calédonie a pour objet :**

- De contribuer à la défense et au développement du patrimoine sportif de Nouvelle-Calédonie
- De représenter le sport pour toutes les questions d'intérêt général notamment auprès des pouvoirs publics
- De favoriser et d'organiser la formation initiale et continue des dirigeants, officiels et techniciens, et plus généralement des membres des organisations sportives
- D'organiser le sport au niveau local et de soutenir la vie associative
- De développer les nouvelles pratiques en aidant les nouveaux sports et les sports non fédérés à se structurer
- De constituer, organiser et diriger la délégation de Nouvelle-Calédonie aux Jeux et Mini Jeux du Pacifique
- De multiplier les échanges afin d'élever le niveau général du sport en Nouvelle-Calédonie

• **Les missions prioritaires, confiées par le CNOSF au CTOS de Nouvelle-Calédonie, s'organisent autour de 4 thématiques formalisées, de façon opérationnelle, dans un « Plan Olympique et Sportif Territorial (POST) » :**

- Sport & santé et bien-être
- Sport & éducation et citoyenneté
- Sport & professionnalisation ;
- Sport & politiques publiques et haut-niveau.

Le CTOS assure de plus la représentation de Paris 2024 en Nouvelle-Calédonie

**En Nouvelle-Calédonie, le CTOS fédère les ligues, comités régionaux et fédération** représentant les Fédérations nationales, plus de 700 clubs ou sections de clubs omnisports toutes disciplines confondues, plus de 45 disciplines pratiquées sur le territoire, des centaines d'éducateurs, d'entraîneurs, plus de 50 000 licenciés.

## Composition du CA du CTOS

Président : Christophe DABIN

Vice-présidente Sport éducation et citoyenneté : Marie-Hélène KONHU

Vice-président Sport santé : Marc BARRÉ

Vice-présidente Sport et professionnalisation : Carolyne CHANTREUX

Vice-président Sport politiques publiques et haut niveau : Marion ROUMAGNE

Secrétaire générale : Éric FIGUERES

Secrétaire général adjoint : Typhaine QUÉRÉ

Trésorier : Jean-Jacques ANNONIER

Membres : Fabian DINH, Sophie JONE, Laurent LECAILLE, Olivier RAZAVET, Noha TETUANUI, Charlotte HAGNERE, Stéphanie RAVEL



**CTOS**  
**NOUVELLE  
CALÉDONIE**



**[www.ctos.nc](http://www.ctos.nc)**

### **Comité Territorial Olympique et Sportif de Nouvelle-Calédonie**

Siège situé au 3<sup>ème</sup> étage de la Maison du Sport Roger Kaddour  
24 rue Duquesne – Quartier Latin  
BP333 – 98845 Nouméa cedex

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, le CTOS est ouvert au public en matinée uniquement de 8h à 12h et sur rendez-vous de 13h30 à 17h.

### **Centre International Sport et Expertise**

I bis avenue Becquerel – Koutio  
BP2463 – 98830 Dumbéa

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, l'accueil du CISE est ouvert au public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi, une permanence est assurée de 8h à 11h.

